



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 30 juin 2006

CE COMMUNIQUE NE PEUT ETRE DISTRIBUE OU PUBLIE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ETATS-UNIS. CE COMMUNIQUE NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE DE VENTE AUX ETATS-UNIS DE VALEURS MOBILIERES EMISES PAR AXA. CES VALEURS MOBILIERES N'ONT PAS ETE ET NE SERONT PAS ENREGISTREES CONFORMEMENT AU *US SECURITIES ACT OF 1933*, TEL QUE MODIFIE, ET NE PEUVENT ETRE OFFERTES OU VENDUES AUX ETATS-UNIS SANS AVOIR ETE ENREGISTREES OU AVOIR BENEFICIE D'UNE EXEMPTION D'ENREGISTREMENT.

AXA A PLACE AVEC SUCCES UNE EMISSION DE DETTE SUPER-SUBORDONNEE PERPETUELLE POUR UN MONTANT TOTAL D'ENVIRON 2,2 MILLIARDS D'EUROS

Dans le cadre du financement de l'acquisition de Winterthur et ainsi qu'annoncé le 14 juin 2006, AXA a placé avec succès une émission en 3 tranches de dette super-subordonnée perpétuelle en euros et en livres sterling pour un montant d'environ 2,2 milliards d'euros. Cette émission se décompose en 1 milliard d'euros pour la tranche perpétuelle en euros sans option de rachat anticipé avant 10 ans, 500 millions de livres sterling pour la tranche en livres sterling sans option de rachat anticipé avant 10 ans et 350 millions de livres sterling pour la tranche en livres sterling sans option de rachat anticipé avant 20 ans.

La construction du livre d'ordres a eu lieu mercredi 28 juin 2006 et la demande des investisseurs a été extrêmement élevée puisque l'équivalent de 10 milliards d'euros d'ordres ont été reçus au total sur les trois tranches en une journée.

Les obligations sont respectivement notées Baa1 / BBB / A (avec une perspective stable) par Moody's, Standard & Poors et Fitch. Cette transaction est la première émission de capital hybride d'AXA à recevoir de Moody's le classement « basket D ».

À propos du Groupe AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de la Protection Financière. Les activités d'AXA sont géographiquement diversifiées, avec une concentration sur les marchés d'Europe de l'Ouest, d'Amérique du Nord et de la région Asie/Pacifique. AXA a publié un montant d'actifs sous gestion de 1 064 milliards d'euros au 31 décembre 2005. Au titre de l'exercice 2005, le Groupe a enregistré (en normes IFRS) un chiffre d'affaires de 72 milliards d'euros et un résultat opérationnel de 3 258 millions d'euros. L'action AXA est cotée à la Bourse de Paris sous le symbole AXA. Aux Etats-Unis, l'American Depositary Share (ADS) AXA est cotée au NYSE sous le symbole AXA.

* *

*

Ce communiqué de presse est disponible sur le site Web du Groupe AXA à l'adresse suivante : www.axa.com

Communication financière :

Etienne Bouas-Laurent : +33.1.40.75.46.85
Caroline Portel : +33.1.40.75.49.84
Sophie Bourlanges : +33.1.40.75.56.07
Emmanuel Touzeau : +33.1.40.75.49.05

Relations presse :

Christophe Dufraux : +33.1.40.75.46.74
Clara Rodrigo : +33.1.40.75.47.22

AVERTISSEMENT :

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué de presse contiennent des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, projets ou objectifs.

Ces prévisions comportent par nature des risques, identifiés ou non, et des incertitudes, y compris le risque que la fusion proposée ne puisse aboutir. Les facteurs suivants, parmi d'autres, peuvent donner lieu à un écart significatif entre les résultats réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations ; cet écart pouvant également exister par rapport aux résultats déjà publiés : risque que l'intégration des activités d'AXA et de Winterthur ne soit pas un succès, coûts induits par l'opération, incapacité à obtenir, ou à remplir les conditions nécessaires à l'obtention, les autorisations gouvernementales et réglementaires, autres risques et incertitudes affectant les activités d'AXA et de Winterthur tels que, notamment, les conséquences d'éventuels événements catastrophiques tels que de futures catastrophes naturelles, des actes de terrorisme, l'évolution de l'économie et du marché, les décisions d'ordre réglementaire, procès et autres actions en justice.

Prière de se référer au rapport annuel d'AXA, Formulaire 20-F pour l'exercice clos au 31 décembre 2004 ainsi qu'au Document de référence d'AXA pour l'exercice clos au 31 décembre 2005, afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants, susceptibles d'influer sur les activités d'AXA. AXA ne s'engage en aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces prévisions, ni à communiquer de nouvelles informations, événements futurs ou toute autre circonstance.

Prière de se référer au rapport annuel de Winterthur pour l'exercice clos au 31 décembre 2005, afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants, susceptibles d'influer sur les activités de Winterthur.

Les informations ayant trait à Winterthur dans ce communiqué de presse sont extraites du rapport annuel pour l'exercice clos au 31 décembre 2005 de Winterthur et d'autres sources publiques.